

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

07/07/2021

Dossier complet le :

07/09/2021

N° d'enregistrement :

2021_5638

1. Intitulé du projet

Renouvellement de l'autorisation d'exploiter de la pisciculture de Moulin Lafosse et ajout d'un module aquaponique à Honnecourt-sur-Escout (59266)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Les étangs de la FAC

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BURROW Coralie Cogérante

RCS / SIRET

8 9 3 8 9 4 4 6 9 0 0 0 1 2

Forme juridique

Société à responsabilité limitée (SARL)

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1°b	Rubrique 3.2.7.0 - Pisciculture produisant moins de 20 tonnes par an (D)
17°c	Rubrique 1.2.1.0 - 1. Prélèvement d'une capacité totale maximale supérieure à 1000m ³ /heure ou à 5% du débit du cours d'eau
21°d	3.1.1.0. b) Entraînant une différence de niveau supérieure à 20 cm mais inférieure à 50 cm pour le débit moyen annuel de la ligne d'eau entre l'amont et l'aval de l'ouvrage ou de l'installation (D)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Renouvellement de l'autorisation d'exploiter de la pisciculture sans modification des installations d'élevage.
Conversion de la production de truites au label "Agriculture Biologique"
Transformation sur place d'une partie de la production via un atelier de transformation et fumage.
Ajout d'un module de production aquaponique (serre de 450m² et radeaux flottants sur bassins)

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de renouveler l'autorisation d'exploiter de la pisciculture pour permettre la poursuite de son exploitation, dans un objectif de développement durable.

Le projet vise d'une part à convertir la production en labellisation biologique afin de la transformer et de la vendre en circuit court (7 tonnes de truites arc-en-ciel et farios annuelles) et d'autre part à créer une filière aquaponique pour valoriser les effluents piscicoles et améliorer encore la qualité de l'eau sortant de la pisciculture tout en enrichissant la palette de produits locaux en vente directe (fruits, légumes, aromatiques, micropousses et fleurs comestibles).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Aucune modification n'est prévue au sein de la pisciculture.

Un atelier de transformation d'une superficie de 130m² et une serre aquaponique de 450m² vont être bâtis sur la parcelle attenante à la pisciculture.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Production annuelle d'une dizaine de tonnes de truites arc-en-ciel et farios destinées majoritairement à être transformées et vendues sur place au sein de notre atelier de transformation.

Le surplus de production (moins de 5 tonnes annuelles) sera vendu pour la pêche à la ligne dans les étangs de pêche de la société.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autorisation d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE); autorisation de loi sur l'eau (IOTA)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale de l'exploitation piscicole	93a 82ca
Surface des bassins d'élevage	680m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

20 RUE DE FRANQUEVILLE 59266
HONNECOURT SUR ESCAUT

Coordonnées géographiques¹

Long. 03°11'53"E Lat. 50°01'55"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Haute Vallée de l'Escaut en amont de Crèvecœur-sur-Escaut (ZNIEFF I)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est à plus de 20km (Moyenne Vallée de la Somme).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La pisciculture est alimentée par la rivière Escaut et par des sources situées au sein de la propriété. Un petit barrage de 30cm de hauteur, sur l'Escaut, dévie l'eau vers le canal d'entrée de la pisciculture. Les eaux sortant de la pisciculture rejoignent le lit de l'Escaut une trentaine de mètres après le barrage d'entrée. Entre les deux, l'Escaut est alimenté par le trop-plein du barrage (débit réservé).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La pisciculture existe depuis plus de 50 ans et est entièrement intégrée dans son environnement, hébergeant une faune et une flore variées. L'activité de pisciculture entraîne également la création de rejets d'effluents d'élevage dans l'environnement (éléments dissous type N et P et matières en suspension). Néanmoins, du fait de la faible densité d'élevage, les analyses d'eau effectuées chaque année en aval demeurent bien en deçà des seuils autorisés.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de site Natura 2000 à moins de 20km.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La pisciculture se trouve au sein de la ZNIEFF "Haute vallée de l'Escaut en amont de Crévecœur-sur-Escaut". Son activité n'aura néanmoins pas d'incidences sur les habitats, la faune et la flore de cette ZNIEFF. Les habitats ainsi que les espèces de flore et de petite faune ne sont pas impactés par ce type d'activité. Les espèces d'oiseaux ayant conduit au classement de la ZNIEFF sont régulièrement observées aux abords de la pisciculture qui ne nuit pas au déroulement de leur cycle biologique.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le principal risque naturel qui concerne la pisciculture est l'inondation. La conséquence principale d'une inondation serait la fuite des poissons d'élevage dans le cours d'eau, ce qui ne présente aucun danger particulier et est assimilable à une opération de repeuplement pratiquée régulièrement par les associations de pêche et de protection du milieu aquatique.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	La pisciculture de Moulin Lafosse est suivie d'un point de vue sanitaire par la DSV du département du Nord et bénéficie d'une reconnaissance de statut indemne de SHV et NHI. Les traitements antibiotiques sont très rares sur la pisciculture (aucun ces 5 dernières années).
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic est réduit et exclusivement dû aux véhicules de la société (véhicules légers 3T5). Les véhicules peuvent accéder à l'entrée du site et ne sont donc pas une entrave sur la voie publique. Les déplacements sont liés aux livraisons de truites vivantes soit moins de 10 trajets par semaine en haute saison.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le bruit peut être provoqué par le fonctionnement des aérateurs et par le trafic des véhicules. Seuls 2 aérateurs de surface sont utilisés occasionnellement sur le site et engendrent de légers bruits de chutes d'eau. Néanmoins, le site est situé 100m en retrait de la rue de Franqueville et est délimité par différentes haies d'aubépines, thuyas et autres espèces à densité compacte de plus de 2m50 de haut servant d'écran à la fois visuel et sonore.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les poissons morts sont ramassés quotidiennement dans les bassins et stockés, en sacs étanches, dans un congélateur situé à l'entrée du site piscicole en attendant le passage du service d'équarrissage.</p> <p>Étant donné le très bon état sanitaire de l'élevage et la faible densité de truites, les quantités de poissons morts sont faibles (1 à 3 kgs par jour).</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Effluents d'élevage dissous dans les eaux de sortie de la pisciculture et rejetés dans l'Escaut puis dans le Canal de Saint-Quentin.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'activité de pisciculture entraîne la création d'effluents d'élevage contenant des éléments dissous (azote et phosphore) et des matières en suspension. Du fait de la faible densité d'élevage, les analyses d'eau effectuées chaque année en aval de la pisciculture montrent que celle-ci n'a pas d'impact significatif sur l'évolution de la qualité d'eau entre amont et aval. Les rejets demeurent bien en deçà des seuils autorisés.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le faible chargement des bassins (conversion en cours en label biologique), l'amélioration des indices de conversion et l'emploi d'aliments de plus en plus écologiques permettent une réduction continue des impacts sur le cours d'eau.

A cela, il convient d'ajouter les mesures suivantes :

- Mesures d'autocontrôle de suivi de la qualité d'eau en aval de la pisciculture réalisées chaque année (résultats bien en deçà des seuils autorisés)
- Prévention du risque sanitaire avec recours à l'intervention thérapeutique en dernier ressort (respect du cahier des charges AB)
- Mise en place d'une serre aquaponique et de radeaux flottants permettant la phytoépuration des effluents piscicoles par les essences végétales cultivées.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'existence déjà ancienne de la pisciculture (plus de 50 ans) et surtout le mode de gestion actuel avec une limitation de la production à une dizaine de tonnes annuelles en conversion biologique rendent les éventuels impacts sur l'environnement très limités.

De plus, le projet se veut le plus vertueux possible d'un point de vue environnemental (conversion au label biologique, recours à l'aquaponie qui permet une phytoépuration des effluents d'élevage).

Le recours à une évaluation environnementale ne nous semble donc pas proportionnée à l'activité pratiquée et aux impacts induits.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

le,

Signature

Télédéclaré le 07/07/2021